



Observer l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires de la région Centre-Val de Loire

CA Bourges Plus

Département du Cher

19 990 habitants dans les quartiers prioritaires



Préambule

Comment renforcer la prise en compte des inégalités entre les femmes et les hommes dans les quartiers de la politique de la ville ?

Vaste défi auquel la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (SGAR) et le réseau des déléguées départementales (DDCS/PP) veulent contribuer avec les acteurs des contrats de ville.

Aussi Villes au Carré, centre de ressources régional politique de la ville, déjà mobilisé depuis plusieurs années sur le sujet, a été sollicité dans le cadre du CPER Centre-Val de Loire 2015-2020.

La mission comporte plusieurs étapes :

- Produire de la connaissance sur les notions-clés et les ressources utiles ;
- Produire des chiffres clés récents et locaux pour préciser les situations dans chaque quartier et par contrat de ville (niveau EPCI) ;
- Organiser une journée régionale et des journées dans chaque département pour présenter les outils et ouvrir des pistes d'actions.

En partenariat avec l'Observatoire des Inégalités, le COMPAS a été sollicité pour réaliser les tableaux de bord des 53 quartiers de la région. Ils font connaître les indicateurs les plus récents et de référence, à partir des informations disponibles, en comparant chaque quartier à son EPCI, au département et à la région : le contexte démographique, la structure des ménages, l'emploi et le niveau de formation, les modes de vie ; en pourcentage et en effectif.

Ce document est la synthèse commentée des tableaux de bord par département téléchargeable sur Cosoter : [ICI](#)

Il sera accompagné d'une infographie animée pour faciliter l'appropriation des informations quantitatives.

Ces supports serviront aux journées départementales alors que les contrats de ville arrivent à mi-parcours, occasion d'actualiser les diagnostics. Souhaitons qu'ils interpellent et motivent les acteurs publics et les opérateurs à agir pour plus d'égalité dans les quartiers prioritaires et dans toute l'intercommunalité.

Note méthodologique :

L'objectif de ce portrait de quartiers prioritaires est d'observer la situation et l'évolution des inégalités femmes-hommes en se positionnant par rapport au reste de l'intercommunalité (hors quartiers prioritaires). Pour cela, un travail de correspondance et/ou d'agrégation d'Iris¹ a été réalisé afin d'observer chacun des quartiers prioritaires (QP) présent dans le contrat de ville, avec comme souci d'approcher au mieux la géographie officielle des QP. Ainsi, ce portrait présente une sélection d'indicateurs clés, déclinée par sexe, permettant de caractériser les Iris englobant les QP en termes de contexte démographique, immigration, parcours de vie et emploi-formation.

¹ Iris : Îlots Regroupés pour l'Information Statistique.

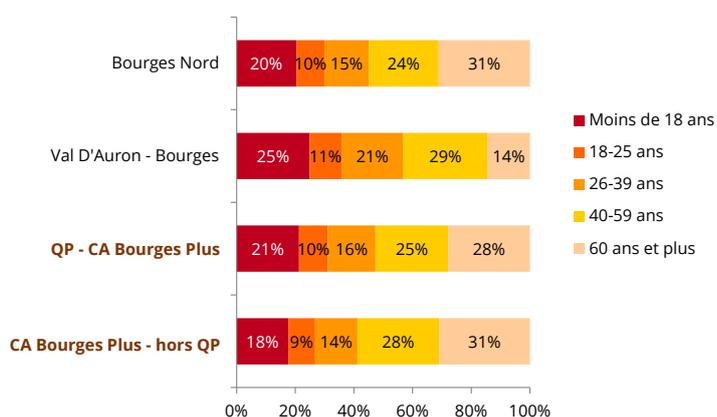
53% de la population des quartiers prioritaires de la CA Bourges Plus sont des femmes en 2013, soit 10 520 personnes

19 990 habitants résident dans les Iris composant les quartiers prioritaires de la CA Bourges Plus. Parmi eux, 10 520 sont des femmes, soit 53% (autant que sur l'ensemble des QP de la région Centre-Val de Loire).

Dans les deux QP du contrat de ville cette proportion varie de 52% pour Bourges Nord (soit 8 460 femmes) à 55% pour Val D'Auron-Bourges (soit 2 060 femmes).

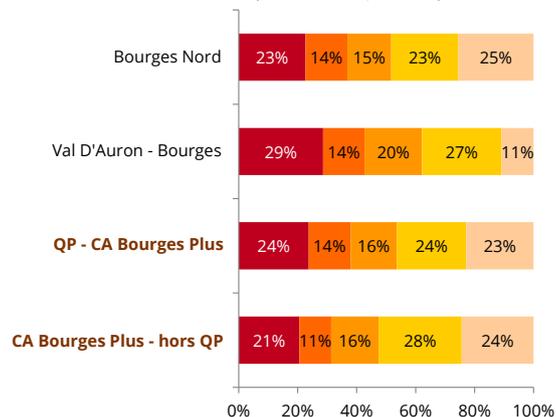
La répartition par âge des femmes

(Source : Insee, RP 2013)



La répartition par âge des hommes

(Source : Insee, RP 2013)



Tout comme les hommes, les femmes sont plus jeunes dans les quartiers prioritaires que sur le reste de l'intercommunalité :

sur 100 femmes vivant dans les QP de la CA Bourges Plus, 21 sont mineures, 10 ont entre 18 et 25 ans, 16 ont entre 26 et 39 ans, 25 ont entre 40 et 59 ans et 28 ont 60 ans ou plus.

A noter par ailleurs, la population du QP Val D'Auron-Bourges nettement plus jeunes : 25% des femmes sont mineures et seulement 14% sont âgées de 60 ans et plus.

La population féminine immigrée est plus importante dans les quartiers prioritaires

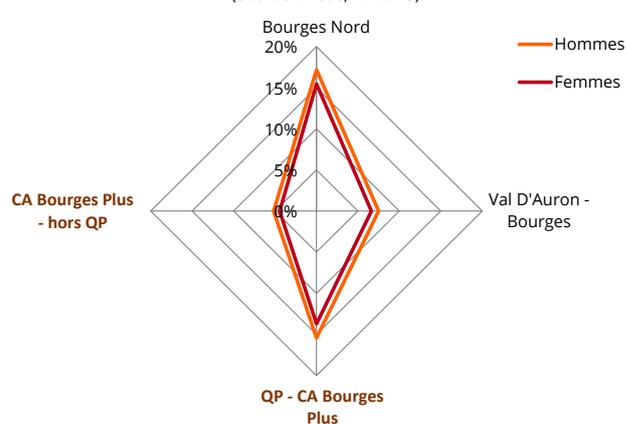
La part d'immigrés parmi l'ensemble de la population est de 14% pour les femmes des QP du contrat de ville (soit 1 440 femmes) et de 15% pour les hommes (soit 1 460 hommes).

A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires du Centre-Val de Loire, **la part d'immigrés est nettement plus importante sur les territoires inscrits à la Politique de la ville** (4% hors QP pour les femmes et 5% pour les hommes).

La part de femmes immigrées dans le QP Bourges Nord atteint 15% (soit 1 300 femmes) alors qu'elle est de 7% pour Val D'Auron-Bourges (soit 140 femmes).

La population immigrée

(Source : Insee, RP 2013)



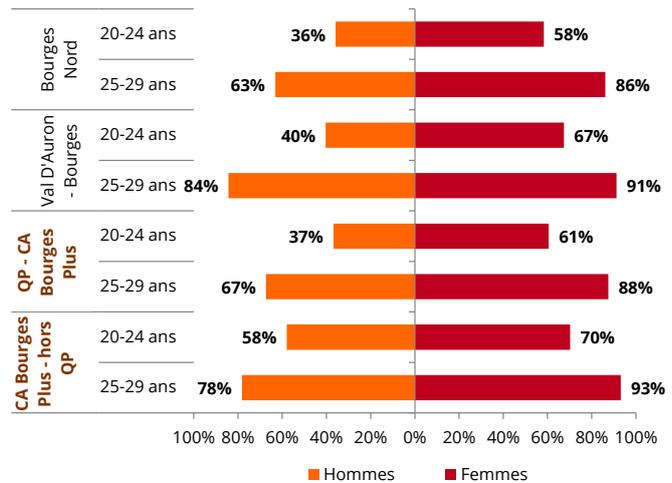
Les femmes quittent plus tôt le foyer familial que les hommes

Dans les QP du contrat de ville, 61% des jeunes femmes de 20-24 ans ont quitté le foyer familial (soit 370 femmes) contre seulement 37% des jeunes hommes (soit 300 hommes). Cet écart se réduit légèrement à 25-29 ans (88%, soit 610 femmes contre 67%, soit 370 hommes).

A l'inverse de la tendance régionale, sur le reste de l'intercommunalité, les jeunes femmes de 20-24 ans ayant quitté le foyer familial sont plus nombreuses que dans les QP (70%) et l'écart hommes-femmes est de 12 points. Chez les 25-29 ans, la part de femmes ayant quitté le foyer familial est aussi plus élevée que celle des QP (93%) et l'écart avec les hommes est de 15 points.

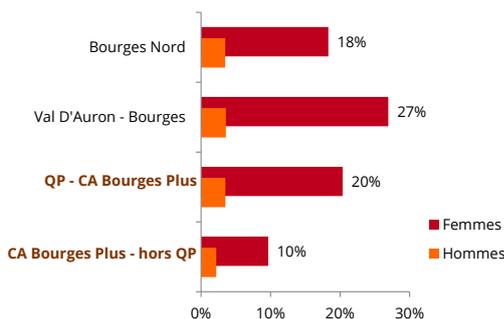
Au sein des deux QP, les femmes ayant quitté le foyer familial sont plus nombreuses dans le QP Val D'Auron-Bourges.

Les jeunes de 20-29 ans ne vivant plus chez leurs parents
(Source : Insee, RP 2013)



La monoparentalité féminine est fortement représentée dans les quartiers prioritaires

Les familles monoparentales de 20-59 ans
(Source : Insee, RP 2013)



Parmi l'ensemble des femmes de 20-59 ans des QP de la CA Bourges Plus, 20% sont monoparents (soit 1 030 femmes) contre 3% pour les hommes (soit 160 hommes).

L'écart hommes-femmes est plus important dans les QP que sur le reste de l'intercommunalité : 17 points contre 8 points. La monoparentalité est donc plus féminine dans les QP qu'hors QP.

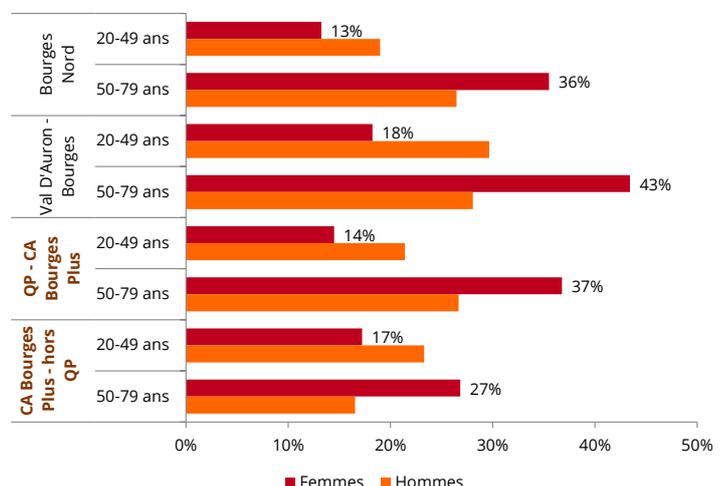
La part de femmes de 20-59 ans monoparents dans le QP Val D'Auron-Bourges atteint 27% alors qu'elle est de 18% pour Bourges Nord.

Un isolement résidentiel plus important chez les femmes dans les quartiers prioritaires après 50 ans

Avant 50 ans, la part d'hommes seuls est plus importante, après 50 ans, cela s'inverse. Dans les QP du contrat de ville, la part de personnes de 20-49 ans vivant seules est de 21% pour les hommes (750 hommes) contre 14% pour les femmes (530 femmes) alors que pour les 50-79 ans elle est de 37% pour les femmes (1 340 femmes) contre 27% pour les hommes (780 hommes).

Sur le reste de l'intercommunalité, avant 50 ans, à l'inverse de la tendance régionale, les parts de personnes seules sont plus élevées pour les femmes et les hommes. En revanche, après 50 ans, elles sont moins élevées (à l'instar de la région). Ajoutées à la forte proportion dans les QP de femmes en situation de monoparentalité, les ménages avec une seule adulte sont très nombreux dans ces quartiers ; facteur de risque important en termes de précarité.

Les personnes vivant seules
(Source : Insee, RP 2013)



Un taux d'activité et d'emploi féminin faible dans les quartiers prioritaires

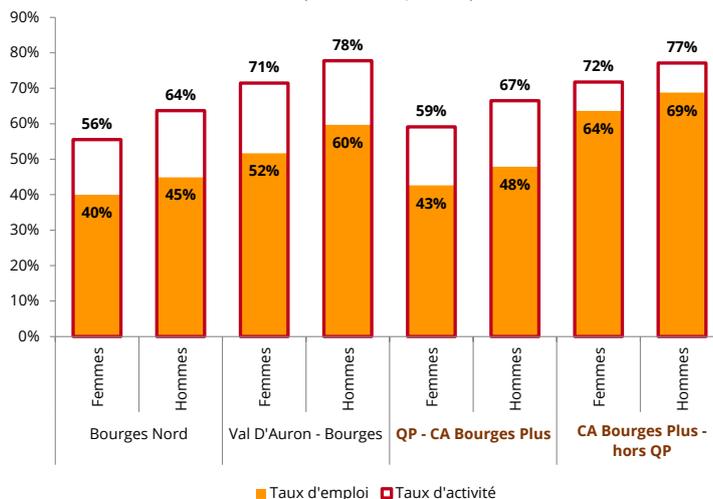
Au sein des QP de la CA Bourges Plus, le taux d'activité des femmes de 15-64 ans est de 59% (soit 3 850 femmes actives) contre 67% pour les hommes (soit 4 060 hommes actifs). Les taux d'activité masculins et féminins sont plus faibles dans les QP ; l'écart des taux d'activité masculins avec le reste de l'intercommunalité est de 10 points contre 13 points pour les taux d'activité féminins.

Le taux d'activité féminin atteint 71% dans le QP Val D'Auron-Bourges (soit 1 060 femmes) contre 56% pour Bourges Nord (soit 2 790 femmes).

Concernant le taux d'emploi, il est de 43% pour les femmes de 15-64 ans (2 780 femmes en emploi) contre 48% pour les hommes (2 925 hommes en emploi). A nouveau, les taux d'emploi masculins et féminins sont plus faibles dans les QP, et l'écart des taux d'emploi masculins et féminins avec le reste de l'intercommunalité est de 21 points.

Conjugués à la forte proportion dans les QP de femmes isolées, ces plus faibles taux d'emploi dans les QP augmentent les risques de précarité.

Les taux d'activité et les taux d'emploi des 15-64 ans
(Source : Insee, RP 2013)



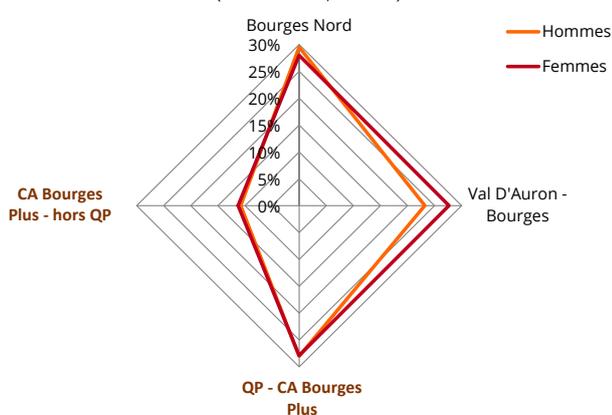
Note méthodologique :

Le taux d'activité rapporte la population active (personnes en emploi ou au chômage) à l'ensemble de la population.

Le taux d'emploi rapporte la population en emploi à l'ensemble de la population.

Les femmes actives des quartiers prioritaires se déclarent autant au chômage que les hommes

L'indice de chômage estimé des 15-64 ans
(Source : Insee, RP 2013)



Dans les QP du contrat de ville, l'indice de chômage estimé des femmes est identique à celui des hommes : 28% (soit 1 070 femmes et 1 140 hommes).

A l'image de la tendance régionale, **que ce soit pour les hommes ou les femmes, l'indice de chômage estimé est nettement plus fort dans les QP qu'hors QP.** Par ailleurs, comme dans les QP, l'indice est identique pour les femmes et les hommes hors QP (11%).

L'indice de chômage estimé des femmes est également de 28% dans les deux QP du contrat de ville (soit 780 femmes pour Bourges Nord et 290 femmes pour Val D'Auron-Bourges).

Note méthodologique :

L'indice de chômage estimé rapporte la population se déclarant au chômage au recensement à la population active (personnes en emploi ou au chômage).

Les femmes des quartiers prioritaires plus diplômées que les hommes

Les jeunes femmes de moins de 40 ans sont nettement plus diplômées que les jeunes hommes, y compris dans les quartiers prioritaires. En effet, **dans les QP de la CA Bourges Plus, un quart des femmes de 15-39 ans non scolarisées ont un haut niveau de formation (soit 570 femmes) contre un cinquième des hommes (soit 450 hommes).**

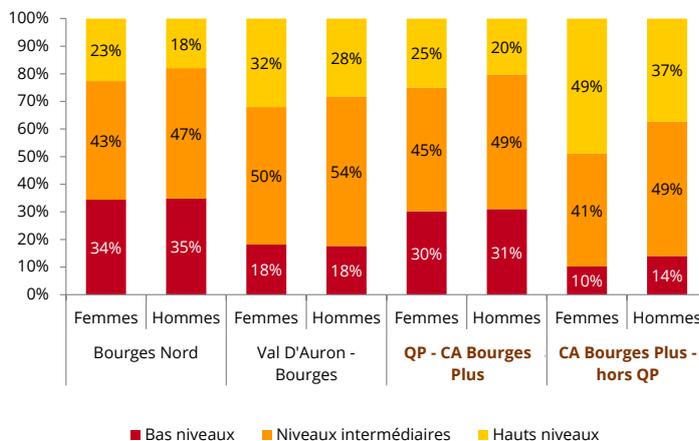
Sur le reste de l'intercommunalité, l'écart femmes-hommes est de 12 points (49% de femmes avec Bac+2 ou plus contre 37% pour les hommes).

Au sein des deux QP, les femmes sont plus diplômées dans le QP Val D'Auron-Bourges (32% avec un haut niveau de formation contre 23% pour Bourges Nord).

Pour autant, bien que plus diplômées dans les QP, les femmes sont moins fréquemment en emploi que les hommes.

Les niveaux de formation des 15-39 ans non scolarisés

(Source : Insee, RP 2013)



Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15-39 ans ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation regroupent les sans diplômes, les Certificat d'études primaires, le BEPC et le brevet national des collèges.

Les niveaux de formation intermédiaires regroupent les CAP-BEP et le baccalauréat (général, technologique et professionnel).

Les hauts niveaux de formation regroupent les Bac+2 et plus et les diplômés d'études supérieures.



Villes au Carré est depuis 2007 un outil d'ingénierie mutualisé au service des élus, des professionnels des collectivités et de l'État, de leurs partenaires publics ou privés, des associations en région Centre-Val de Loire. Sa mission est de faciliter la conduite des politiques de cohésion urbaine et sociale, dans la réalité des territoires, de leurs atouts et de leurs contraintes.

Il accompagne plus particulièrement un réseau engagé dans les contrats de ville et un réseau de villes petites et moyennes.

Centre de ressources, d'expertises, de formation et réseau d'échanges, Villes au Carré soutient la montée en compétences et la prise de recul des acteurs de la politique de la ville et des territoires.

Contact : villesaucarre@villesaucarre.org - 02 47 61 11 85



Le Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale (Compas) est spécialisé dans l'observation sociale territoriale au service de l'aide à la décision. Il intervient auprès des collectivités pour une meilleure compréhension, par les professionnels des collectivités et leurs élus, des réalités sociales actuelles et à venir. Le Compas accompagne pour cela à l'élaboration de préconisations pour la mise en place de projets de territoires adaptés aux besoins des populations. A l'aide d'une méthodologie éprouvée (construction d'indicateurs permettant de mesurer l'usage du droit commun, mise à jour de diagnostics à mi-parcours du contrat de ville, mise en place de groupes d'analyse partagée,...), le Compas peut vous proposer un dispositif d'observation pérenne de la cohésion sociale et urbaine de vos quartiers.

Contact : contact@compas-tis.com - 02 51 80 69 80 - www.lecompas.fr